

Le mot du Maire

L'année 2022 nous aura incontestablement offert son lot de souvenirs pour le moins singuliers :

- Le ralentissement économique et l'inflation,
- La guerre en Ukraine,
- L'influenza aviaire revenue dévaster nos campagnes.

Un peu partout dans le Monde, après 2 ans de pandémie, les gouvernements ont décidé au cours de l'année d'alléger les mesures anti-Covid.

L'économie mondiale est en plein changement, en pleine mutation.

Depuis quelques mois, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité, qui vont avoir un impact non négligeable que les différents budgets « familles et collectivités ».

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie avec l'horreur de l'invasion de l'Ukraine, et ses conséquences humanitaires, économiques et énergétiques.

Cette guerre nous rappelle cruellement la fragilité des équilibres mondiaux. Souhaitons que la raison l'emporte sur la folie humaine et que la paix revienne.

Les alertes climatiques que nous vivons régulièrement fragilisent de plus en plus notre environnement et notre planète.

L'été 2022 a été bien cruel avec les incendies qui ont dévoré près de 3000 ha de forêts.

Nous pensons particulièrement au courage de nos valeureux pompiers.

Nous sommes en complète révolution : les technologies de communication sont de plus en plus poussées avec son lot de faiblesses : la cyber attaque. Soyons très prudents avec nos outils informatiques.

La loi du Climat impose des règles plus strictes en matière de maîtrise de l'énergie.

De nouveaux critères ont vu le jour en matière de logements : logements moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

Nous pensons refaire l'équipement électrique de notre salle de sport, obsolète et très coûteux.

Au niveau municipal, nous serons attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

Je remercie l'ensemble du personnel municipal pour son implication dans leurs différentes tâches.

Je terminerai par une pensée particulière aux personnes de la Commune qui nous ont quittés, et à celles touchées par la maladie.

Gardons notre optimisme et selon une citation : « N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites, Décide de vouloir ce qui arrive... Et tu seras heureux

Bonne année 2023 à vous tous !

Annie LAGELOUZE

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	P 2
Les Commissions municipales	P 2
Les délégations extérieures	P 2

LA VIE DU VILLAGE

L'Etat Civil 2021	P 3
Les Finances Locales	P 4
Les Subventions aux Associations	P 5
Les Subventions aux Organismes	P 5

LA RETROSPECTIVE 2022 P 6 - 14

NOTRE MAIRIE EN 4 PHOTOS P 15 - 16

LES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes	P 17
La Médiathèque	P 18
L'APE	P 19
Le Foyer de la Jeunesse	P 19
Le Bien Etre à Tilh : yoga et marche	P 20
Le Basket Arrigans	P 21 - 22
Les Tilhuts	P 23
L'ACCA	P 23
La Paroisse	p 24

2 HOMMES – 2 LIVRES P 25

LES INFORMATIONS UTILES

La Mairie	P 26
La Gendarmerie	P 26
Les Pompiers	P 26
L'Agence Postale	P 26
L'Ecole	P 27
Les Services de Santé	P 28
Les Services de l'Etat	P 29 - 31
Les Services de la Mairie	P 32 - 33
Les Services de Transport	P 34 - 35
Divers	P 35 - 36

LES ENTREPRISES DE TILH P 37

LE CONSEIL MUNICIPAL



Annie LAGÉLOUZE
Maire de TILH

LES ADJOINTS AU MAIRE



Henri LALANNE
1er Adjoint

Jean-Claude GRIHON
2ème Adjoint

Guilaine ABEILLE
3ème Adjointe

Séverine DELMONT
4ème Adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Carine GONZALEZ

Jean-Claude BASTEROT

Patrick SARRAUTE

Marc DELAS



Henri VELLO

Jean-François COUTURE

Arnaud LERICQ

Vincent LABAIG

Les Commissions municipales

➤ Commission "finances"

Séverine DELMONT / Guilaine ABEILLÉ / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Annie LAGÉLOUZE / Henri LALANNE / Arnaud LERICQ / Patrick SARRAUTE / Henri VELLO.

➤ Commission "Appel d'offres"

Annie LAGÉLOUZE / Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Henri LALANNE.

➤ Commission "Voirie"

J-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Jean-Claude BASTEROT / Marc DELAS / Annie LAGÉLOUZE / Henri LALANNE / Arnaud LERICQ / Patrick SARRAUTE.

➤ Commission "Bâtiments"

Henri LALANNE / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Patrick SARRAUTE / Henri VELLO.

➤ Commission "CCAS"

Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Annie LAGÉLOUZE
+ Administrés : Geneviève BASTIAT / Bernadette CAMPAGNE / Ewa CHEVILLARD.

➤ Commission "Sports et loisirs"

Patrick SARRAUTE / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Henri LALANNE / Arnaud LERICQ.

➤ Commission "Culture et Vie associative"

Guilaine ABEILLÉ / Séverine DELMONT / Carine GONZALEZ / Jean-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / Arnaud LERICQ / Patrick SARRAUTE.

➤ Commission "Espaces Verts"

Carine GONZALEZ / Guilaine ABEILLÉ / Arnaud LERICQ.

Les délégations extérieures

- Communauté des communes: Annie LAGÉLOUZE / Henri LALANNE
- Eschourdes: Henri VELLO / J-C GRIHON / Vincent LABAIG / Guilaine ABEILLE
- ALPI: Arnaud LERICQ / Séverine DELMONT
- SYDEC: J-Claude GRIHON / Vincent LABAIG / J-Claude BASTEROT / Henri LALANNE
- SIVU des Arrigans: Annie LAGÉLOUZE / Carine GONZALEZ / Séverine DELMONT / Vincent LABAIG / Arnaud LERICQ / Patrick SARRAUTE
- SIETOM: Annie LAGÉLOUZE / Arnaud LERICQ
- Conseil d'école: Annie LAGÉLOUZE / Carine GONZALEZ / Guilaine ABEILLE / Vincent LABAIG
- CAUE: Guilaine ABEILLE
- CDG: Séverine DELMONT

LA VIE DU VILLAGE

ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES



- 24/03/2022** : Mélina VIDAUCOSTE à DAX (40)
05/04/2022 : Rose, Luisa, Solange MONTCHAUSSÉ CAZALOT à DAX (40)
27/06/2022 : Rafael, Aniano, Boris LOPES à DAX (40)
23/08/2022 : Pénélope SEMPILL LOPEZ à MANTES LA JOLIE (78)
17/09/2022 : Gabin SEGAS à DAX (40)
30/09/2022 : Ivana-Selena, Santana, Pepita LABORDE à DAX (40)
05/11/2022 : Cathalina OHNESORGE CARVALHO à BAYONNE (64)
08/11/2022 : Mévy, Lélío, Quartz ESQUER EPAIN à PAU (64)

MARIAGES



- 23/04/2022** : Loïc, Ramon ARREGUI & Emmanuelle TARBOURIECH
05/08/2022 : Nathan, Jérôme GIMENEZ & Salomé, Magdela, Adèle, Marie JIMENEZ
06/08/2022 : Christophe DUBROCA & Karine DUCASSE
13/08/2022 : Arnaud LERICQ & Stéphanie, Simone ROUPY

DECES



- 21/01/2022** : Christophe DUBOURG - Saint Vincent de Paul (40)
15/02/2022 : Michel, René LARRERE - Dax (40)
01/04/2022 : Robert LAMARQUE - Dax (40)
31/05/2022 : Brigitte BUCAU née TUQUOY - Tilh (40)
22/08/2022 : Régis, François, Marie, Joseph DARMENA – Tilh (40)
06/09/2022 : Marcel LARROUTURE – Dax (40)
19/09/2022 : Marcel DUBROCA – Tilh (40)
27/09/2022 : Pierre, Serge GARRIN – Soorts-Hossegor (40)
05/10/2022 : Jean-François, Simon PERCHEY – Dax (40)
31/10/2022 : André DUPOUY – Tilh (40)

LES FINANCES LOCALES

1) Tableau des annuités des emprunts 2022 à 2028

Emprunts	Durée	Fin	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Terrain "LOU MERCAT"	12	2034	0	4524	4353	4353	4353	4353	4353
Maysonnave 2	25	2032	13741	14861	14861	14861	14861	14861	14861
Divers 2009	15	2024	5219	5219	5219	0	0	0	0
Nouvelle Mairie 1	15	2027	6640	6640	6640	6640	6640	6640	0
Nouvelle Mairie 2	15	2027	4945	4945	4945	4945	4945	4945	0
Vieille mairie et allées cimetièrè	2	2025	6370	6370	6370	6370	0	0	0
Réhabilitation bourg	25	2045	12805	12805	12805	12805	12805	12805	12805
Aménag. Epareuse	15	2033	3739	3739	3739	3739	3739	3739	3739
Prêt relais TVA	1		90387	0	0	0	0	0	0
TOTAL			143846	59103	58932	53713	47343	47343	35758

2) Taux des contributions directes

TAXES	Base	Taux	Produit	TAXES	Base	Taux	Produit
Foncier Bâti	499 400	32,71%	163 354	Foncier non Bâti	73 600	56,35%	41 474

3) Le compte administratif

Le 17/03/2023 le Conseil Municipal a approuvé à la majorité des membres présents :

- le Compte Administratif 2022 de la commune (10 pour, 0 contre, 0 abstention) dégagant un excédent global de : 132 549 €.
- le Compte de Gestion 2022 correspond au Compte Administratif.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	214 118	214 118	613 280	613 280
Réalisé	210 357	178 004	492 160	657 062
DEFICIT	- 32 353			
EXCEDENT			+ 164 902	

LES SUBVENTIONS VERSEES

I. Aux Associations et autres personnes de droit privé pour un total de 10 919 €

Le Conseil municipal, a décidé dans sa globalité de maintenir les subventions.

○ Basket Arrigans :	4 636 €	○ AFM Myopathie :	50 €
○ Club Course Landaise :	3 800 €	○ Assoc. non voyant V. HUY :	50 €
○ ACCA de Tilh :	335 €	○ Assoc. paralyses de France :	50 €
○ Assoc.Fam. ADMR :	330 €	○ Assoc. des Veuves Civiles :	50 €
○ Harmonie de Pomarez :	350 €	○ Comice Agricole :	50 €
○ Secours Catholique :	130 €	○ Comice Départ. Tourisme :	50 €
○ Restos du Coeur :	103 €	○ La Source :	50 €
○ Lous Tilhuts :	100 €	○ Scérose en Plaques :	50 €
○ Foyer de la Jeunesse :	100 €	○ APLI :	40 €
○ Association Parents d'Elèves :	100 €	○ Bleuets France (Combat.) :	40 €
○ Amicale Sapeurs-Pompiers :	85 €	○ ADOT France :	35 €
○ Bien-Etre à Tilh :	80 €	○ Gaule Puyolaise Habas :	35 €
○ PACT des Landes :	70 €	○ Vaincre la Mucoviscidose :	35 €
○ Ligue contre le Cancer :	55 €	○ Mutuelle agents du Trésor :	10 €
○ Futsal Arrigans :	50 €		

II. Aux Organismes de regroupement pour un total de 55 467.79 €

○ SIVU des Arrigans (<i>Syndicat Intercommunal Ecoles des Arrigans</i>) :	24 709.00 €
○ SYDEC (<i>Syndicat Départemental Electricité et Eau</i>) :	22 863.54 €
○ ADACL (<i>Agence Départementale d'Aide Aux Collectivités Territoriales</i>) :	5 972.92 €
○ ALPI (<i>Agence Landaise Pour l'Informatique</i>):	560.00 €
○ CCAS de HABAS (<i>Centre Communal d'Action sociale</i>) :	363.13 €
○ CDG (<i>Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes</i>) :	600.00 €
○ AML (<i>Associations des Maires des Landes</i>) :	399.20 €

RETROSPECTIVE 2022

1^{ER} TRIMESTRE

→ Nettoyage autour du Mercat

Les alentours du Hangar « LOU MERCAT » ont été nettoyés (enlèvements pneus, etc...) pour faciliter les déplacements des visiteurs du marché hebdomadaire et créer, prochainement, un sens de circulation pour la station carburants.



→ Carnaval



« Lou Mercat » a fêté carnaval ! Mardi, jour de marché, les jeunes et moins jeunes sont venus, déguisés pour certains, entourer un Monsieur carnaval fièrement vêtu de franges multicolores ! A la tombée de la nuit, comme le veut la tradition, Monsieur Carnaval finit brûlé pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps !

→ Projection Cours métrage à la bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé un évènement pour la fête du court métrage.

3 courts-métrages ont été projetés : 2 à la bibliothèque pour jeune public et 1 tout public dans le hangar « LOU MERCAT » pendant le marché hebdomadaire !

Silence, on tourne !



→ Cérémonie du 19 mars



Une cérémonie commémorative s'est tenue devant le Monument aux morts pour le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Chaque 19 mars, la France rend hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée fait référence à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu applicable sur le territoire algérien, intervenu après la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962.



→ Renouvellement du bureau du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes fait peau neuve !

Voici les membres du nouveau bureau, tout beau, tout neuf :

- Les co-présidents: Mélanie ENFON et Gaëtan SEGAS
- Les secrétaires: Bernadette CAMPAGNE-IBARCQ et Valentin LABORDE
- Les trésoriers: Vanina GRIHON et Séverine DELMONT

Merci à eux pour leur implication au sein du village!



2^{ÈME} TRIMESTRE

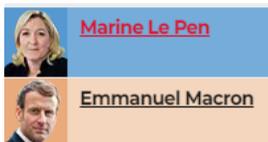
→ Chasse aux œufs



La Municipalité a organisé une chasse aux œufs pour les enfants : grand moment d'amusement pour les petits chasseurs en herbe qui ont trouvé un joli butin chocolaté !

Petite déception cependant pour l'omelette de l'amitié au profit de l'Ukraine qui a dû être annulée, faute de réservation... Les séquences du confinement peut-être...

→ Elections présidentielles des 10 et 25 avril



De nombreux Tilhois se sont déplacés jusqu'aux urnes pour les élections présidentielles 2022 → 83.04 % de participation pour le 1^{er} tour / 84.01 % pour le second, ce qui est plutôt pas mal !

Au 2^{ème} tour, sur la commune de Tilh, petit avantage pour Marine LE PEN qui a remporté 51.12 % des voix contre 48.88 % pour Emmanuel MACRON.

Finalement, à l'échelle nationale, les Français ont voté Emmanuel MACRON avec 58.55 % de voix exprimées.

→ Cérémonie commémorative du 8 mai (77^{ème} anniversaire)

- 8 Mai 1945 : fin de la guerre en Europe

L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du III^e Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Pour l'occasion, c'est Henri LALANNE, 1^{er} Adjoint, qui a eu la lourde responsabilité d'«orchestrer» cette cérémonie commémorative, aidé de 4 jeunes lecteurs qui ont eu le courage de prendre le micro pour rendre hommage aux soldats :

Un immense merci à Iban Libilbehety, Raphaël Moreau, Emilien Cartigny et Adrien Bellegarde !



→ Un livre à tout âge !



Cette année encore, la médiathèque départementale a mis en place le dispositif "Un livre à tout âge".

Damien DELAVOIE Conseiller départemental du canton Orthe et Arrigans, est gentiment venu à la rencontre des élèves de maîtresse Elvira (classe CP) pour leur offrir un joli livre et un poster à chacun.



→ Fêtes des mères

« Une mère, c'est la douceur, la tendresse, la promesse de la chaleur d'un amour indéfectible et éternel »

En l'honneur de toutes les mamans, et particulièrement celles de Tilh, la Municipalité a organisé une petite cérémonie en toute simplicité. Les mamans de l'année ont reçu un joli bouquet et des roses ont été distribuées à toutes les autres mamans présentes.



→ Elections législatives

Sans trop de surprise, les élections législatives ont connu, à Tilh, un engouement plus modéré que pour les présidentielles (52.67 % de participation). A Tilh, comme dans l'ensemble de la 3^{ème} circonscription des Landes, Boris VALLAUD est déclaré vainqueur (69.08 % des voix pour la commune de Tilh).



Élu sous les couleurs du Parti socialiste en 2017, Boris Vallaud est réélu député de la 3e circonscription des Landes mais cette fois avec l'étiquette de la Nupes, l'union de la gauche. Arrivé en tête avec 59.93% des suffrages exprimés dans la 3° circonscription, il reste donc député de cette circonscription, celle du sud du département qui comprend les cantons d'Aire-sur-l'Adour, de Grenade-sur-l'Adour, de Peyrehorade, de Tartas Est et de Tartas Ouest ou encore de Villeneuve-de-Marsan. En 2017, il avait récupéré le siège d'Henri Emmanuelli, figure socialiste, décédé quelques semaines avant le scrutin des législatives

→ Station carburants : Début des travaux (mise en place de la citerne)

Début des travaux pour la Station carburants !

Le terrain du Mercat, situé au 615 route de Dax a été creusé pour y installer la citerne de stockage du carburant



3^{ÈME} TRIMESTRE

→ Enrobés local cantonniers

Des travaux d'enrobés ont été entrepris devant le local des cantonniers et de la chasse pour en faciliter l'accès.



AVANT



APRES

→ Concert au Marché



Un peu d'animation pendant le marché de Tilh ! Le groupe « LA TUNA », nous a fait le plaisir de venir jouer devant le hangar « LOU MERCAT » face à un public attentif. Les visiteurs ont ainsi pu faire leurs petites emplettes en musique ! Pour l'occasion, un stand de sandwiches, des pop-corn et une buvette étaient proposés pour profiter du spectacle. Un moment de convivialité apprécié de tous !



→ Fêtes patronales

Un bon cru cette année pour ces fêtes patronales sous l'égide des nouveaux présidents du Comité des fêtes ! Vous avez été très nombreux à venir boire, manger, discuter, rire ! Certains courageux ont même pu se défouler en participant au trail ! Des instants de partage qui valent de l'or ! Vivement l'année prochaine !



→ MUSIC'HALL s'installe à Tilh !



Une envie de pousser la chansonnette ou de vous déhancher sur des musiques endiablées ? « MUSIC'HALL » s'est installé à Tilh, au 24 avenue de la poste. De nombreux cours sont proposés : cours de chant, de danse, de piano, de guitare, éveil musical, musicothérapie, chorale... Pour vous inscrire, composez le 06.10.04.21.41.

→ Exposition féline dans la salle des sports



Du jamais vu à Tilh : pendant 2 jours, des chats de toutes races ont émerveillé petits et grands. Des éleveurs, venus de la France entière, ont exposé leurs petits compagnons à poil dans la salle des sports de Tilh, et se sont vus, pour certains, décerner une coupe par un jury exigeant ! Séverine DELMONT, Adjointe au Maire de Tilh et éleveuse passionnée de Sacré de Birmanie faisait partie des participants !



→ Suite travaux station carburants

La citerne de carburants enfin mise en place et enfouie sous terre, place maintenant au branchement du réseau électrique et à la mise en place des conduits de carburants.

Ça prend doucement

forme !



4^{ÈME} TRIMESTRE

→ Création d'un local de stockage

Pour répondre aux besoins des associations tilhoises, la Municipalité a décidé de créer, pour elles, un lieu de stockage au-dessus du local des cantonniers. L'entreprise LERUEZ s'est alors mise à l'œuvre pour créer l'ossature du futur « entrepôt ». Les Adjointes techniques, Babo et Jean-Paul, ont ensuite créé deux entrées (une donnant sur la salle des sports et l'autre sur l'extérieur).



→ Suite et fin de travaux de la station carburants



Clap de fin pour l'installation de la station carburant ! Elle est fonctionnelle depuis le 24 novembre 2022. Cette station, entièrement automatisée 24H/24H distribue gazole, SP 95-E10, E85, et prochainement Adblue.

Madame Le Maire a eu l'honneur de faire le premier plein.



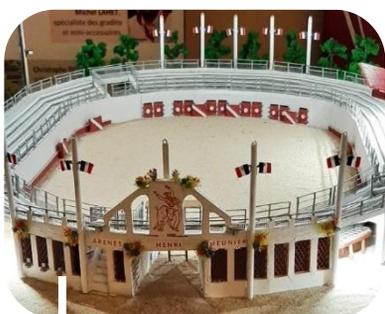
→ Exposition de la maquette des arènes réalisée par l'APAT de Pomarez

L'Association Pomarez Arènes et Traditions (APAT), présidée par Francis DARMAILLAC, a réalisé la maquette des arènes de Tilh et nous l'a gentiment prêtée quelques jours pour une exposition ouverte à tous à la Salle du Conseil Municipal de Tilh.

Les visiteurs ont eu la chance de découvrir cet œuvre d'art, résultat de 720 heures de travail. Une réplique en tous points fidèle à l'original! Tout y était : les gradins, les barrières, les loges, les escaliers, le sol sableux, les talenquères, les drapeaux... et j'en passe!

Un travail minutieux exécuté par des hommes passionnés et amoureux de la Course Landaise!

Merci à eux d'avoir donné de leur temps pour magnifier nos arènes et ainsi mettre en valeur le folklore et les traditions qui sont les nôtres!



Pour ceux qui auraient manqué cet événement, sachez que cette maquette (ainsi que la maquette des arènes de Pomarez) est visible à la grange expo de Pomarez (sur RDV : 06.75.62.67.14)

→ Dépôt de pains à la mairie :



En novembre, le couperet tombe : La boulangerie de TILH ferme ses portes... au grand désarroi des habitants.

A l'annonce de cette nouvelle, la municipalité s'est immédiatement activée pour tenter de palier à ce problème. Une solution alternative a finalement été trouvée : l'installation d'une machine à pains par M. et Mme DEFESCHE, boulangers de Pouillon!

Mais en attendant son arrivée, à partir du 1^{er} décembre 2022, un dépôt de pains temporaire fût installé à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

→ Tilh s'illumine

Déjà décembre...Le temps défile comme un éclair !

Et ce dernier mois de l'année a un goût de fêtes !

Une fin d'année où l'on rajeunit en un clin d'œil, tant

on est émerveillé, tel un enfant, devant les

illuminations de Noël et la magie du moment ! Alors, pour finir

l'année, Tilh a revêtu ses plus belles lumières... pour le plaisir des yeux et pour nous réchauffer le cœur...



→ Repas des aînés :



Après 2 années d'absence cause covid, le repas des aînés offert par la Commune, a enfin pu être organisé, pour le plus grand plaisir des convives! Nos tilhois étaient heureux de pouvoir partager ce moment de convivialité tant attendu.

Merci à la Municipalité, à Cathy et Christian DULOAT pour leurs succulents plats, à Babo et Jean-Paul pour l'installation du mobilier, aux filles (Séverine, Guilaine, Carine, Ewa, Muriel, Laure et Edith) pour la déco et le service et à Henri et Patrick, nos plongeurs de choc !

Et enfin, merci aux petits élèves qui ont fabriqué de jolis décorations, pendant leur temps de garderie, pour orner les tables

→ Assemblée Générale du Comité Régional du Landes-Bearn :

Tilh a accueilli fièrement l'Assemblée Générale du Comité Régional du Landes-Béarn !

La Cuadrilla Deyris est sorti vainqueur du challenge!

Christophe Avignon : meilleur chef de Cuadrilla de la saison!

Éric Merville, Matthieu Crabos et Florent Lassègue: meilleur trio de la temporada!

Bravo à eux !



→ Installation de la machine à pains 24H/24H :



Le dépôt de pains temporaire a laissé place à un distributeur automatique installé devant la mairie !

Désormais, vous pouvez acheter votre pain à toute heure du jour et de la nuit !

3 sortes de pains, venus tout droit de la boulangerie de Pouillon, vous sont proposées : pain, baguette classique et tradition.

Il était important, pour notre village, de garder ce service de proximité. Mais la Municipalité espère qu'un jour, un nouvel acquéreur rouvrira les portes de l'antique boulangerie et que l'on ressentira, dans le bourg, la bonne odeur alléchante du pain cuisant doucement dans le four !

→ Pose borne incendie :



Des travaux ont été entrepris pour installer une borne incendie en face du Mercat afin de sécuriser la station carburants.

→ Marché de Noël :



Cette année encore, la municipalité a organisé le marché de Noël au Mercat.

Les producteurs locaux étaient présents pour vous proposer leurs spécialités et des idées cadeaux à déposer sous le sapin.

Le père Noël nous a fait l'honneur de sa visite, sa hotte sur le dos, pour offrir des petits cadeaux en avance, aux enfants chanceux présents ce soir-là !

→ Aire de jeux pour les enfants :



En décembre, le père Noël n'a pas oublié les enfants de Tilh.

Il a déposé, à la mairie, plusieurs jeux extérieurs que Babo et Jean-Paul se sont empressés d'installer sur le petit terrain jouxtant le parking de la mairie.

Aussitôt mis en place, les petits bambins n'ont pas tardé pour tester l'équipement et au vu de leurs sourires, le père Noël a encore fait mouche !

NOTRE MAIRIE EN QUATRE PHOTOS

La première « Maison des Communes » fut érigée vraisemblablement en bois en 1790, nous n'avons donc pas de photo à vous présenter.

Puis un bâtiment sera construit à côté de l'église en 1833 pour abriter « l'Hôtel de Ville ».



Cet ouvrage sera rénové en 1970 pour accueillir « La Mairie ».



Par manque de place, une nouvelle Mairie voit le jour de l'autre côté de la route en 1989.



N'étant plus assez fonctionnelle, un nouvel édifice est construit à côté de l'école, regroupant la Mairie, l'Agence Postale et la Bibliothèque en 2013, tel que nous la connaissons aujourd'hui.



Nous tenons à remercier Mr DARRASPEN qui nous a autorisé l'utilisation des photos d'archive tirées de son ouvrage « Et si Tilh m'était conté ».

LES ASSOCIATIONS DE TILH

I. LE COMITE DES FETES : Club de la Course Landaise



Enfin plus de contraintes sanitaires pour les fêtes 2022 !!!

Nous avons pu dérouler le programme complet de nos fêtes traditionnelles avec le soutien de l'équipe municipale et l'ensemble des bénévoles.

Elles ont débuté le vendredi soir par le fameux repas champêtre préparé par une nouvelle équipe aux fourneaux et joyeusement servi par la classe. S'en est suivi le bal disco pour digérer ce copieux repas.

Le samedi matin (un peu trop tôt pour certains...) après la randonnée pédestre, nous avons innové avec un trail de 10 km qui a remporté un grand succès.

Pour clore cette belle journée, la course landaise formelle avec la ganaderia Deyris. Les arènes se sont bien remplies et le public a vibré aux airs joyeux de l'harmonie de Pomarez.

Le dimanche matin, toujours la messe suivie de son apéro tapas jusqu'à ... pas d'heure.

Le lundi matin, on continue avec le concours de pétanque, et pour se reconforter le midi les savoureuses entrecôtes frites qui ont leurs fidèles amateurs.

Et pour bien terminer ces fêtes endiablées, le repas moule frites qui remporte toujours un franc succès !

Le 18 décembre 2022 nous avons reçu le Comité Départemental de la Course Landaise pour leur assemblée générale et leur avons concocté un repas pour clôturer la soirée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent à la réussite de ces belles fêtes.

Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager ces bons moments.

Les co-présidents : Mélanie Enfon et

Gaëtan Ségas



II. La Médiathèque

Nous avons la chance de bénéficier d'une bibliothèque gratuite animée par une équipe dévouée qui ne demande qu'à s'étoffer

La perturbation des deux dernières années a freiné les élans. Néanmoins en 2022, plusieurs animations ont pu se dérouler.

Plusieurs délices littéraires ont permis d'agréables échanges autour de livres variés.

Quelques ateliers d'écriture ont eu lieu. En avril avec Marie Cazalas, auteure locale de polars.

Au printemps, nous avons bénéficié d'ateliers animés par Thierry Coursan du théâtre du sentier à Sorde l'Abbaye-auteur, metteur en scène et comédien- sur la littérature à voix haute (fort prisés des participants) et de séances avec Morgane Tellechea sur les haïkus-petits poèmes japonais en trois vers- et sur la création d'un Yonkoma - petite bande dessinée en quatre cases - (l'enthousiasme était là).



Une rencontre-plusieurs fois reportée- avec Benoît Camguilhem, auteur de Nâître Handicapé, s'est déroulée le vendredi 3 juin. Une initiative plébiscitée par les personnes présentes : beaucoup d'émotions à l'écoute du long combat mené par Benoît et ses parents.

Ces animations ont été financées par la communauté des communes et par la municipalité.

Au mois de décembre, le centre socioculturel d'Orthez nous a prêté gracieusement une belle exposition sur le thème des quatre éléments-terre, air, feu eau-réalisée par les adhérents qui ont fait preuve de créativité et d'originalité.

Les enfants de l'école peuvent enfin revenir et attendent tous ces rendez-vous avec impatience.



Lors des permanences, le lundi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h, les bénévoles sont là pour vous aider en cas de besoin, d'hésitation...

La bibliothèque vient d'acquérir, avec la subvention de la municipalité dans le cadre d'une convention signée avec La Médiathèque des Landes- alliée indispensable-de nombreux ouvrages nouvellement sortis ou récents : romans, polars, documentaires, albums, livre pour enfants, BD. Ces livres sont à la disposition des lecteurs que nous accueillons toujours avec plaisir.

Cathy, Gisou, Mariannick et Claudette(0613335935)

III. L'APE du regroupement pédagogique intercommunal des Arrigans

L'année 2021-2022 a été encore une année compliquée pour l'APE en effet la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser toutes les manifestations.

Heureusement le Père Noël a quand même gâté les enfants le 17 Décembre 2021 avec les traditionnelles viennoiseries et les bonbons pour chaque classe!

Malheureusement le carnaval n'a pu avoir lieu. Après beaucoup d'hésitation le bureau a pris la décision de quand même faire la vente des pâtisseries.

La kermesse a eu lieu à Mouscardès avec un magnifique spectacle organisé par l'instituteur et les institutrices du regroupement pour le plus grand plaisir d'un public très nombreux suivi d'un repas qui n'a attiré que peu de convives. Ce n'est que partie remise pour cette année avec déjà des dates à retenir : le carnaval le vendredi 3 février (défilé à Ossages et repas à Tilh) et la kermesse le samedi 24 Juin à Estibeaux. Les pâtisseries auront lieu au cours de l'année à une date non déterminée.

Au nom du bureau, je remercie les enseignants pour leur coopération à la réalisation de chaque événement, les mairies des 4 villages, et l'ensemble du personnel.

David TUQUOY
Président de l'APE



IV. LE FOYER DE LA JEUNESSE

En cette année 2022, l'association du foyer de la jeunesse tilhoise a pu relancer quelques manifestations : un loto à Biron, une réussite mais qui ne sera malheureusement pas renouvelé car l'organisateur arrête son activité.



Une agréable sortie a été organisée à Argelès Gazost pour découvrir le Parc animalier des Pyrénées, suivie de la découverte de la station de Hautacam où bon nombre d'entre nous avons pu dévaler les pentes en luges, en kart et en trottinette.

Pour finir l'année en beauté, nous avons organisé notre repas "choucroute faite maison" qui, aux dires des convives, a été un franc succès et qui ne demande qu'à être renouvelé.

Un grand merci aux adhérents qui lors des manifestations mettent la main à la pâte dans une bonne ambiance conviviale. Si vous avez envie de vous investir auprès de notre association, nous vous invitons à nous rejoindre vous serez les bienvenus !!

Le foyer de la jeunesse Tilhoise

V. BIEN-ETRE

Le pont zen



Section yoga :

Une saison chasse l'autre et apporte son renouveau. Après un début d'année 2022 encore un peu difficile mais avec beaucoup de fidélité et de confiance, les anciens yogis se sont retrouvés en septembre, les nouveaux ont été accueillis et la salle s'est remplie pour la satisfaction de tous : le yoga est une discipline qui plaît car sa pratique développe souplesse, solidité physique et mentale et en parallèle œuvre pour développer respect de l'autre, écoute, bienveillance et persévérance.

Un mieux être garanti !

Si cela vous tente, venez essayer ! Pas d'engagement, ni d'obligation pour une première séance qui souhaite la bienvenue à n'importe quel moment de l'année. Le cours est adapté à tous les âges, débutants ou confirmés...

Les cours sont dispensés par Véronique Bruyez et se déroulent salle des Pyrénées les lundis de 14h30 à 15h45 et mardis de 19h à 20h15.

Pour tout renseignement : Aline Durin 0681987449 ou Claudette Prin 0613335935.

Section marche

*Là-haut derrière la côte
Ça va descendre enfin*

Les marcheurs de Tilh sont toujours d'attaque malgré les côtes et parfois la météo. Ils se retrouvent comme d'habitude 2 fois par semaine : le mercredi on va visiter les villages voisins alors que le samedi on reste sur Tilh ou ses abords immédiats.

Cette année, le mercredi 22 juin nous avons découvert le sentier qui longe le courant d'Huchet (communes de Moliets, Vielle Saint-Girons et Léon) depuis le lieu-dit « Pichelèbe » jusqu'à l'Océan. Nous avons traversé une pinède parsemée de chêne-liège, de chênes pédonculés mais aussi d'arbousiers et autres rares arbustes. Il faisait très beau et cette sortie fut très agréable.

Lors des fêtes de Tilh, le samedi matin, sous l'autorité du Comité des Fêtes, nous avons organisé une marche de 5 à 6 km sur notre commune. Après avoir dégusté café, chocolat et quelques gourmandises, une soixantaine de personnes ont participé à cette balade dans une ambiance décontractée et des plus joyeuses. Vers la fin du parcours, un arrêt devant la fontaine du « Bartillot » fut l'occasion d'apprendre l'histoire de la création, depuis cet endroit, de l'adduction d'eau potable au bourg de Tilh autour de l'an 1930.

Pour l'an 2023, toutes les suggestions de sorties seront les bienvenues.

Si vous souhaitez plus de renseignements et nous rejoindre veuillez téléphoner à :

Jean-J. Carrau au : 06 32 58 31 20.

VI. LE BASKET

Bilan Saison 2022

Enfin une année sportive qui va à son terme!

Le début de saison comportait encore des contraintes (concernant la restauration, la buvette, le contrôle PASS sanitaire) pour petit à petit faire la place à un fonctionnement quasi normal. Voir la vie et le sport sans masque, quel plaisir. Nous n'aurions pas pensé dire cela il y a encore quelques mois.

Pour revenir sur cette année particulière, quelle année enthousiasmante !

Nos équipes seniors ont porté haut les couleurs de notre club : l'équipe 1 garçons se maintient avec brio au plus haut niveau régional devant des armadas toujours plus impressionnantes. Et les équipes seniors féminines montent au niveau supérieur. Nous retiendrons en particulier la saison de l'équipe 1 qui passe au niveau R2 et qui vient de clôturer la saison en apothéose en remportant le premier titre Seniors Nouvelle Aquitaine de notre club. Félicitations à toutes et à leur coach.

Pour nos équipes jeunes, multiples qualifications en série A avec des résultats très corrects pour toutes les autres. Un grand merci à tous les bénévoles qu'ils soient coachs, arbitres, OTM ou tout simplement supporter.

Le club de BASKET ARRIGANS félicite tout particulièrement Paul ST GERMAIN qui accède au niveau CHAMPIONNAT de FRANCE en qualité d'Arbitre Stagiaire Fédéral !

Gilles LAY, Benoît SEGAS, Benoît LUCBERNET ont reçu une lettre de Félicitations de la Fédération Française de Basket. Hugo NOVEL et Guillaume DUCASSE ont obtenu leur Brevet Fédéral Enfant après avoir suivi la formation mise en place par le comité des Landes. Christelle LABADIE a obtenu son DEFB (Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-ball)

Le Bureau de Basket Arrigans, a organisé cette saison, une sortie à BASKET LANDES le 18 Décembre pour assister à la rencontre de Ligue Féminine contre Charleville. Deux bus, regroupant 100 personnes, ont donc pris la direction de Mont de Marsan.

La Commission Sportive Jeune BA/MCB, dirigée par Gilles Lay, a proposé une sortie totalement gratuite, à tous les jeunes licenciés de la CTC de U7 à U18 et aux éducateurs, au parc d'attractions Walygator à Agen. Tout ce beau monde (107 inscrits) montera dans 2 bus le samedi 02 Juillet.

Les équipes U7 et U9 ont participé à la Fête Nationale du MiniBasket organisée par le Comité des Landes de Basket à Morcenx sur toute la journée. Bravo à tous nos plus jeunes licenciés pour leur participation et Merci aux parents et éducateurs bénévoles les ayant accompagnés.

Durant chaque vacance scolaire, notre éducatrice met en place des stages sur la journée. Comme d'habitude, cela attire de nombreux jeunes licenciés de notre CTC, où les enfants se forment aussi à l'Emarque et à l'arbitrage.

Que la saison prochaine s'inscrive dans la droite ligne de nos ambitions sportives les meilleures.

A partir du mois de Septembre, le club disposera d'une nouvelle éducatrice en la personne d'Elaia GARAT. En effet, Elaïa, qui sera aussi joueuse en senior fille, s'est engagée à suivre la formation BPJEPS au CFA de Talence. Elle interviendra donc sous forme de Contrat d'apprentissage, au côté de sa tutrice Christelle, à raison de 14 heures hebdomadaires durant sa formation de 15 mois, prise en charge par le club, aidé par des subventions de l'Etat. Bienvenue Elaïa !

Nous ne pouvons terminer sans revenir sur d'autres moments plus difficiles. Notre club a été durement touché par des disparitions marquantes. Nous pensons en particulier à celles d'Olivier DUCASSE, Robert LAMARQUE et plus récemment de Brigitte BUCAU, notre bénévole passionnée, membre du Conseil d'Administration, OTM et fidèle.



VII. L'AMICALE des Retraités LOUS TILHUTS

Notre association des "Tilhuts" compte 85 membres
Un programme fourni d'activités a été proposé et réalisé en 2022.

Nombreux sont ceux qui ont répondu présents à nos diverses sorties et repas.

Visite guidée de Hondorabia au mois de mai, Sortie à Ibardin au mois de juin.



Le premier jeudi de chaque mois à 14 h 30, jeux de société à la salle "Gascogne" avec petit goûter.

Nos repas toujours aussi conviviaux :

Au mois d'avril, Repas du sanglier offert par la Sté de chasse communale, que nous remercions chaleureusement, au mois de juillet le repas de l'Amitié et au mois d'octobre, un repas surprise, sans oublier la traditionnelle galette des rois.

Cette année encore deux fidèles "Tilhuts" nous ont quittés.

Le Président. J.Bastia

VIII. L'ACCA

Comme chaque année, nous faisons parvenir aux administrés de la commune de Tilh le bilan de la saison de l'ACCA.

Cette année, 47 cartes de chasse ont été vendues.



Malgré une baisse du nombre de chasseurs, le plan triennal de chasse du chevreuil a pu être mené à son terme grâce à la venue de chasseurs des communes alentour. En effet, ce jour-là, nous étions près de 63 participants, ce qui nous a permis de fermer le plus grand bois de Tilh s'étendant sur 100 hectares, pour un total de prise de 17 chevreuils.

Nous tenons à remercier particulièrement les piégeurs de la commune qui nous ont débarrassés de plus de 15 renards cette année.

Quelques sangliers ont également été attrapés et sont en vente pour grillades ou sauces. Pour passer commande, merci de contacter Monsieur DASTEGUY au 06.80.21.79.14.

Le président : Sébastien DASTEGUY.

IX. LA PAROISSE Le relais de Tilh pour la Paroisse St Pierre des Luys

Depuis le 1^{er} septembre 2021, ce sont trois prêtres venant de la congrégation des vocationnistes qui ont remplacé dans notre Paroisse l'Abbé Louis Cazaux nommé dans la Paroisse Saint Jacques de la Douze et d'Albret. Le saviez-vous ? Pour la petite histoire



Les pères Léonce et Félix viennent du Congo, pays francophone. Ils ont répondu à l'appel de Monseigneur Souchu, notre Evêque, et ont accepté cette nouvelle mission. Ils dépendront à la fois du diocèse et de leur congrégation. Voilà pourquoi, tout en continuant fidèlement le travail de l'abbé Cazaux et de ses prédécesseurs, ils devront respecter leurs habitudes de vie communautaire.



Et puis depuis février 2022,

C'est le Père Adrien originaire de Madagascar qui est arrivé pour les aider dans leur mission et servir notre paroisse.

Qu'est-ce qu'un prêtre ? Eh bien, pour oser une comparaison, c'est quelqu'un à qui l'on a fait don d'un véhicule paré de trois couleurs -celle de la Foi, de la Charité et de l'Espérance- qu'il doit, comme tout bon chauffeur, bien entretenir et rendre agréable afin de précéder, d'accompagner, de porter ceux qui ont le désir de sortir de la plaine pour aller vers les hauteurs d'où ils pourront regarder la vie sous une autre perspective, une autre lumière tout en leur faisant connaître et aimer Celui qui les emploie.

Quel carburant utilisent-ils ? : Celui de la Parole. Elle est gratuite et en libre-service, d'une telle qualité qu'elle n'use pas le moteur. Elle permet d'aller loin...

Dans la paroisse, nous avons la chance d'avoir trois chauffeurs qui viennent d'horizons lointains et différents mais dont le GPS marque la même destination.

Leur véhicule est garé à seulement quelques kilomètres d'ici, au presbytère d'Amou.

Notre Curé : BONGA MBONGO Léonce – Bonaventure : 05 58 89 02 50 – 07 54 53 65 70

Prêtres coopérateurs : ANDRIAMANANA TAHIANA Adrien, NKIÉNÉ MBANZA Félix.

Secrétariat paroissial : 42, rue du Mirailh – 40330 Amou (entrée : 20, rue des écoles)

Tél. 05 58 89 02 50

spluy40@gmail.com

• Permanence : lundi 15h – 17h, vendredi 17h – 19h, samedi 10h – 12h

Pour suivre l'actualité de votre relais de Tilh et de votre paroisse, n'hésitez pas à vous abonner ou à vous réabonner au « Journal Clarté » pour la somme minimale annuelle et modique de 10 €. Envoyez votre chèque libellé à l'ordre du relais paroissial de Tilh à l'adresse du Presbytère d'Amou 42 rue du Mirailh 40330 Amou

Bien à vous tous,

Votre responsable du relais de TILH,

Véronique LANNEFRANQUE

0558893288

DEUX HOMMES – DEUX LIVRES

➔ Rencontre avec Benoit Camguilhem qui a présenté aux Tilhois son livre « Naitre handicapé / Un combat pour la vie »

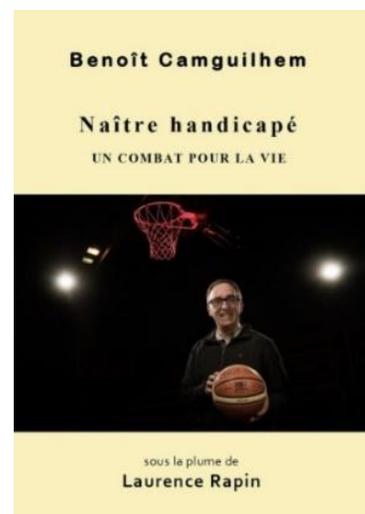


La soirée consacrée à Benoît Camguilhem et son livre « Naitre handicapé, un combat pour la vie », s'est déroulée dans le plus grand respect, devant un public attentif.

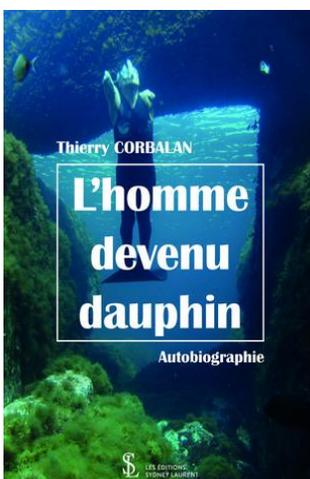
Benoît a pu raconter son histoire: ses joies, ses peines, son parcours parfois compliqué, sa ténacité...

Sa maman a également pris la parole pour nous parler du combat qu'elle et son mari ont mené pour faire bloc autour de lui et lui donner les clés pour voler de ses propres ailes.

Un récit qui a captivé l'assemblée : amour, courage, abnégation...toutes ses valeurs ont raisonné lors de cette soirée de partage, tout simplement...



➔ Récemment installé à Tilh Thierry CORBALAN retrace son récit dans une autobiographie « L'homme devenu dauphin »



En 1988 Thierry CORBALAN a 29 ans, il exerce une activité sportive de haut niveau : la pêche.

Sa passion va lui coûter ses deux bras lors d'un terrible accident. Mais c'est sans compter sur sa motivation et sa détermination qui vont lui permettre de reconstruire sa vie.

C'est ce qu'il nous raconte dans cet ouvrage poignant, plein de sincérité, un message d'espoir pour tous ceux qui ont perdu confiance en la vie.



LES INFORMATIONS UTILES

LA MAIRIE

Mme Le Maire Annie LAGELOUZE et les secrétaires, Vincent PAYSAS et Laurène DARRACQ, vous accueillent le matin du lundi au samedi de 9h à 12h au 57 Avenue de la Poste - 40360 Tilh

- (l'après-midi répondeur téléphonique au 05.58.89.31.15)

Mail : mairie.tilh@wanadoo.fr

Site Internet : www.tilh.fr

Facebook : [Commune de TILH](https://www.facebook.com/Commune-de-TILH)



L'AGENCE POSTALE

Muriel ARTAXET et Laurène DARRACQ assurent la permanence du lundi au samedi de 9h à 12h pour réaliser les opérations suivantes :

Courrier et colis :

- ✚ Vente de timbres-poste à usage courant,
- ✚ Vente d'enveloppes prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo, Chronopost,
- ✚ Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre),
- ✚ Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée),
- ✚ Réexpédition de courrier.
- ✚ Opérations financières de dépannage : Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants, 1 000 € pour un compte joint,

LA POSTE



✚ Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à 500 € par période de 7 jours glissants.

LA GENDARMERIE

Brigade de Peyrehorade :

(Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h + dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h)

- Commandant de la Communauté de brigades de Peyrehorade : Major Richard SIARD
- Adjudant-chef : Samuel PORAS au 05.58.73.74.90

Brigade de Pouillon :

(Ouvert le lundi et mercredi de 14h à 18h=)

- Adjudant-chef : Patrice VADILLO au 05.58.98.35.85



LES POMPIERS DE POMAREZ

Urgence Médicale N° 15

(ou 05.58.44.11.11 à n'utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20h à 8h, le dimanche et jours fériés)

Chef de Corps : Sébastien LARRERE

au 06.71.87.28.04 ou mail : sebastien.larrere@sdis40.fr



L'ÉCOLE : REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DES ARRIGANS

Les quatre écoles :

- TILH : **Nathalie VALADE** / Odile DUBROCAS / Elvira FUMADO
Tél. 05.58.89.85.18
- MOUSCARDES : **Agnès BOUCHARD** / Camille GIMENO
Tél. 05.58.98.07.20
- ESTIBEAUX : **Isabelle LE CORRE** / Marina MARTINEZ
Tél. 05.58.98.07.49
- OSSAGES : **Lionel BARGELES**
Tél. 05.58.98.06.59



La garderie

La garderie est assurée les jours d'école par Mesdames Edith CASSEN, Laure TASTET et Sandrine BEGU GUILLEVIC, de 7h à 19h, au tarif horaire de 0.85 € (avant 8h30 et après 17h).



Le mercredi, avec un engagement au trimestre, Laure TASTET garde les enfants de 7h30 à 12h30 pour un prix forfaitaire de 5 €.

La cantine scolaire

La cantine, gérée par le SIVU, travaille en majorité avec des produits locaux et introduit les aliments issus de l'agriculture biologique.



La cantinière pour Tilh est Laure TASTET, et le tarif au 03/09/2023 pour un repas est de : 2.50 € par enfant.

Le ramassage scolaire

Pour l'école primaire du RPI des Arrigans :

- Pour les grands d'Estibeaux et Mouscardes : départ 8h27 / retour 16h40,
- Pour les petits d'Ossages, départ 9h / retour 17h.



Pour le collège de Pouillon :

- Pont bascule à 7h45, retour à 17h30 (sauf mercredi 13h)
- Château de Villandrau à 7h50, retour à 17h25 (sauf mercredi 12h55)

Pour les collèges et lycées d'Orthez : départ ancien pont à bascule 7h30 / retour 18h30,

Pour les collèges et lycées de Dax : Depuis Pomarez ou Estibeaux, prendre la RDTL : départ 7h / retour 18h40.

Le périscolaire

Le centre de loisirs intercommunal de Pouillon accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h (fermeture les week-ends, jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'Août).

Concernant le ramassage :

Pendant les vacances d'été il y a 2 arrêts à Habas (place de l'école) et à Estibeaux (meubles LAMARQUE) ; rien pour les petites vacances.

Pour le mercredi matin : garderie à l'école d'Estibeaux de 7h30 à 8h20, puis transfert à Pouillon.

Contact Tél. au 05.58.98.38.39 ou internet : <http://www.ccpouillon.fr>



LES SERVICES DE SANTE ET D'AIDE A LA PERSONNE

Les Cabinets Médicaux

AMOU : 05.58.89.00.65

Dr DARMAILLACQ Guillaume
Dr DUCASSE-SOUSSOTTE Karine
Dr MASSIE-GUICHENUY Marie-Vincente
Dr LALANNE Matthieu
Dr CHEMINADE DARMAILLACQ Véronique
Dr DELATY Pierre

POMAREZ : 05.58.89.29.09

Dr LAFARGUE Brigitte
Dr LAFARGUE Patrick
Dr FRACHET Tatiana
DR PAVIA Mélissa

HABAS : 05.58.98.89.90

Dr DAUBIGNY Bruno
Dr LANSON-GRELIER Nelly
Dr PAUGAM Emmanuel



Le cabinet d'infirmières

TILH 06.81.28.18.49 (106 Avenue de la Poste)

Mme GALIN Maïté
Mme POLLET Marilyn



Les Cabinets dentaires

AMOU :05.58.89.27.27 120 Avenue de l'Océan M. BOURDETTE Eric

POMAREZ:
05.58.89.32.92
36 Avenue du stade
Mme TUTUNEL Violeta

HABAS :
05.58.98.00.61
104 Place de l'Eglise
Mme BAUBION Julie
Mme ZAREMBA
MARCHAT

05.24.26.34.38
174 Route de Dax
Mr DAGES Paul



Le service d'aide aux personnes âgées

- **Portage des repas à domicile** au tarif de 7 € le repas (déductible à 50 % de vos impôts) qui est fourni par la cuisine centrale de Dax, sous l'égide de la Communauté des Communes. Pour toute demande s'adresser à la Mairie (avec au minimum une commande de 3 repas par semaine).
- **Aide-ménagère à domicile** : le choix d'un organisme agréé dépend uniquement de chaque famille qui doit en informer la Mairie.
 - CIAS : 60 Allée du Marais – 40290 Misson / Tél. 05.58.98.89.10
 - ADMR : 66 Rue Moulin – 40330 Amou / Tél. 05.58.89.24.75
- **Téléalarme** : s'adresser à la Mairie. Le service est mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Commune.



Le tarif à la charge du bénéficiaire est de 100 €/an (facturé 120 € par le Conseil Départemental – 20 € pris en charge par le CIAS de la Communauté De Communes du Pays d'Orthe et Arrigans)

Les Assistantes Maternelles :

- **Caroline SAINT GERMAIN** : 1091 Chemin de l'Amérique / Tél. 05.58.89.86.01
- **Patricia DUNET** : 1061 Route d'Amou / Tél. 06.81.89.37.68

LES SERVICES DE L'ETAT OU ENTREPRISES PRIVEES

Trésor public / Perception

Mr Jérôme REDON / 71 Rue Lembarry / 40300 Peyrehorade / 05.58.73.03.28

- Horaires d'ouverture : lundi et mardi de 9h à 12h30
mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Ordures ménagères et encombrants

La gestion des ordures ménagères est assurée par le SIETOM DE CHALOSSE de Caupenne. Les ordures doivent être mises dans les conteneurs prévus à cet effet (le ramassage se fait le jeudi matin) ou dans les conteneurs de tri.

ATTENTION : Tout ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place (sous peine d'une amende de 68 €), dans les déchetteries ci-dessous :



DECHETTERIES DU SIETOM Horaires d'ouverture

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMOU	Rte de Gaujacq	13h30-17h		13h30 - 17h		9h - 12h30	13h30 - 17h
POMAREZ	Chemin du Yout	9h - 12h30		9h - 12h30		13h30 - 17h	9h - 12h30
POYARTIN	Rte de Hinx	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
MUGRON	Rte de Saint Aubin	13h 30 - 17h		13h 30 - 17h		9h-12h30 13h30-17h	13h 30 - 17h
POUILLON	Rte de Missan	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
ST SEVER	Quartier Péré	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h
RION	Rte de Lesgor		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h		9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h
TARTAS	"LACAY" 621 route de Lesgaouillères	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
PONTONX	Rte de Loluque		9h -12h30 13h30 -17h	9h-12h30 13h30-17h		9h -12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
HAGETMAU	Rte de Doazit	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h-12h30 13h30-17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
CAUPENNE	Site des Partenses	9H - 12H30		9h - 12h30			9h - 12h30
GEAUNE	ZA Rue du Bas Route de Garlin	9h - 12h30 13h30 - 17h		9h - 12h30 13h30 - 17h			9h - 12h30 13h30 - 17h

Maj : Juillet 2019

Recyclage papier, carton et verre

Depuis le 1^{er} janvier 2022 le recyclage évolue pour permettre de trier davantage.

En plus des papiers, emballages en carton et verre, il est désormais possible de trier la totalité des emballages plastique et métal.

3 conteneurs sont à votre disposition : le vert, le jaune et le bleu.



Electricité – Eau – Assainissement



**Adresse : 896 Rue Monge BP99
40002 MONT DE MARSAN Cedex /
www.enedis.fr**

ENEDIS est le principal gestionnaire du réseau public de distribution d'électr ENEDIS est le principal **gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France**

Pour le suivi des factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes : appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture.

Dépannage – Sécurité :
09.72.67.50.40

Accueil distributeur : particulier :
09.69.32.18.69 / professionnels :
09.69.32.18.70 /

Prof. immob. et construction :
09.69.32.18.77 / **entreprise** (> 36 Kva)
: 09.69.32.18.99

Accueil producteur (> 36 Kva) :
09.69.32.18.00



**469 Avenue des Lacs /
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX**

Le Sydec assure la distribution de l'énergie électrique et la gestion de l'assainissement collectif et non collectif



Adresse: 835 Avenue de la Course landaise / 40360 POMAREZ

Tél : 05.58.55.39.60

Urgences : 05.58.89.85.95

4^{ème} distributeur d'eau en France, la SOGEDO est une entreprise privée dédiée aux services des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

Voirie

Chemins communaux

Les voies communales sont entretenues par la commune de TILH

MAIRIE TILH

57 Avenue de la Poste
40360 TILH
Tél: 05.58.89.31.15



Chemins et routes communautaires

Les voies communautaires sont gérées par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 Route de Mahoumic
Tél: 05.58.73.60.03

Responsable: M.
Stéphane PÉRE

Routes départementales

La gestion des routes départementales est assurée par l'UTD de Tartas

UNION TERRITORIALE DEPARTEMENTALE

505 Rue de Chanzy
40400 Tartas
Tél : 05.58.73.40.70

Responsable :
Mr.Ludovic
DANNEQUIN

Urbanisme

Tous les dossiers urbanismes sont instruits par l'ADACL de Mont de Marsan (Maison des Communes – 175 Place Caserne Bosquet – 40002 Mont de Marsan Cedex)
Tél : 05.58.85.80.50

- Responsable : Mme Stéphanie WISPELEARE



Il existe 3 documents d'urbanisme :

Le Certificat d'urbanisme

- **Informatif** : Le certificat vous fournit les renseignements généraux sur le terrain
- **Opérationnel** : Vous demandez un certificat opérationnel si vous avez déjà un projet de construction sur le terrain. Le certificat vous indique si votre projet est réalisable et il vous renseigne sur l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus,

La Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire (égale ou inférieure à 20m²) La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple)..

Le Permis de Construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination
Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de

Pour déposer un dossier de demande d'urbanisme, 2 possibilités s'offrent à vous :

- Déposer à la mairie le cerfa papier (que la mairie peut vous fournir). La mairie transférera votre demande à l'ADACL pour instruction.
- Déposer directement votre demande en ligne sur le site de l'ADACL
<https://ads.adacl40.fr/quichet-unique/Login/Particulier>

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Les Tarifs communaux 2022 :



- *Locations des salles* (réservées aux habitants de la commune) :
 - o Polyvalente : caution 500 €, sans cuisine 160 €, avec cuisine 240 €,
 - o Gascogne : caution 500 €, sans cuisine 120 €, avec cuisine 200 €,
 - o Chalosse : uniquement le midi 80 €.

- *Concessions cimetièrre* (perpétuelles) : 60 € / m² + 25 € de droits d'enregistrement
Modules forfaitaires :
 - o 1m X 2.5m, soit 2.5 m² = 150 € + 25 € = 175 €,
 - o 2m X 2.5m, soit 5.0 m² = 300 € + 25 € = 325 €,
 - o 3m X 2.5m, soit 7.5 m² = 450 € + 25 € = 475 €.

- *Concessions Espace Cinéraire* (15 ou 30 ans) :
 - o Accès au Jardin du Souvenir : 100 €,
 - o Case de 1 urne pour 15 ans : 200 € ; pour 30 ans : 400 €,
 - o Case de 2 urnes pour 15 ans : 250 € ; pour 30 ans : 500 €,
 - o Case de 3 urnes pour 15 ans : 300 € ; pour 30 ans : 600 €,
 - o Case de 4 urnes pour 15 ans : 350 € ; pour 30 ans : 700 €.

- *Photocopies* (à la mairie) : elles sont gratuites à l'unité. Toute quantité importante ne pourra pas être photocopiée à la Mairie.

L'Inscription sur les listes Electorales



Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) : tous les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs peuvent demander à s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines précédant chaque scrutin.

Pour s'inscrire, il faut se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile ; ou directement sur le REU en passant par le site public.fr. A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.

Le Recensement Militaire



C'est une démarche administrative à caractère obligatoire pour les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans révolus. Vous devez vous présenter à la mairie le mois de vos 16 ans révolus muni du livret de famille.

Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés qui sera nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Education Nationale, permis de conduire).

La Carte Nationale d'Identité & Le Passeport biométrique

Pour obtenir un titre (CNI ou passeport) :

- ➔ Prendre RDV auprès d'une mairie agréée.
- ➔ Réaliser la pré-demande sur internet sur le site « ANTS », ou remplir un formulaire Cerfa papier délivré au préalable par la mairie de votre domicile.
- ➔ Se présenter au RDV avec le document de la pré-demande, un justificatif de domicile, des photos de moins de 6 mois et le timbre fiscal le cas échéant

❖ CARTE D'IDENTITE

La **première demande et le renouvellement** de la carte d'identité (en présentant l'ancienne carte) sont **gratuits**.

En cas de **perte ou de vol de la carte d'identité**, son renouvellement **coûte 25 €**, à régler en timbre fiscal.

Pour les mineurs, le délai de validité est de **10 ans**.

Pour les majeurs, le délai de validité **varie selon la date de délivrance**.

	
<u>CNI délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013</u>	<u>CNI délivrée après le 1^{er} janvier 2014</u>
➤ <u>Durée de validité : 10 ans</u>	➤ <u>Durée de validité : 15 ans</u>
+ 5 années supplémentaires après la date d'expiration inscrite (pour les déplacements en France et dans certains pays étrangers (voir liste pays acceptant la prolongation sur le site diplomatie.gouv.fr)	
	<u>Nouvelles cartes biométriques (en vigueur depuis le 2 août 2021)</u>
	➤ <u>Durée de validité : 10 ans</u>

❖ PASSEPORT



Le Passeport biométrique **est valide 10 ans**. La durée de validité du passeport d'un **mineur est de 5 ans** (Lorsqu'il devient majeur avant la date d'expiration de son passeport, il peut continuer d'utiliser celui-ci. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport).

En métropole, le passeport coûte **86€ pour un majeur**. Pour un **mineur jusqu'à 14 ans**, il coûte **17€, puis 42€ entre 15 et 17 ans**.

La Bibliothèque Communale



La bibliothèque municipale se trouve dans les locaux de la mairie avec une entrée indépendante.

Elle est gérée bénévolement par Mesdames : DARRIEUTORT Gisou, DUBROCAS Odile, DUCOURNAU Cathy, PRIN Claudette, TOURNIS Mariannick et VENTRE Micheline.

Elle est ouverte le lundi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

Coordonnées : mairie au 05.58.89.31.15 ou biblio.tilh@orange.fr

Les services de transport

Le Service de Taxi Intercommunaux



Bénéficiaires : les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire, ou souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical),

Communes concernées : Tilh, Estibeaux, Gaas, Habas, Mimbaste, Misson, Mouscardes, Ossages, Pouillon.

Motif du déplacement : médical ou paramédical, visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD),

Déplacements : sur le territoire communautaire du canton de Pouillon, Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint-Paul-Les Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn,

Participation financière : pour chaque course « aller-retour » elle est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations,

Contact : Communauté des Communes au 05.58.73.60.03 pour remplir la fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

Taxis habilités : Taxis DAILLENCQ (05.59.65.13.87) et Taxis PHILIPPE 05.58.98.20.74.

Service TRANSP'ORTHE

Transp'Orthe : qu'est-ce que c'est ?



Transp'Orthe est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le service est accessible aux habitants du Pays d'Orthe et Arrigans âgés de plus de 12 ans (les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec prise en charge à domicile, dans la limite d'un emplacement fauteuil.

Quand et comment réserver ?

Les réservations sont ouvertes jusqu'à 16h la veille du déplacement. Il est également possible de réserver jusqu'à 2h avant (si le bus a déjà été déclenché par une autre personne de la commune et si le nombre de place est suffisant) et jusqu'à 15 jours avant.



- sur Internet : connectez-vous et créez votre compte personnel sur le site tad.trans-landes.fr
- par téléphone au **05 58 56 80 88**

Tarifs (préparez l'appoint)

Les titres de transport sont à acheter auprès du conducteur. Gratuit pour les moins de 12 ans.

2 €

l'aller-retour pour Peyrehorade

3 €

l'aller-retour pour Dax et Orthez

Ne pas jeter sur la voie publique - Trans-Landes - Sud-Ouest Services Imprimérie

Horaires valables à partir du **4 mai 2022**

Le TAD

Transport À la Demande

- » Information / réservation
- » tad.trans-landes.fr
- » 05 58 56 80 88

Trans-Landes Société publique locale de transport
pays d'ORTHE et ARRIGANS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Région vous transporte

trans-landes.fr • pays-orthe-arrigans.fr • transports.nouvelle-aquitaine.fr

OÙ ET QUAND UTILISER LE BUS TRANSP'ORTHE ?



AU DÉPART DE L'UNE DES 9 COMMUNES...

- Estibeaux** - Mairie
- Habas*** - Mairie
- Gaas** - École
- Mimbaste** - Salle culturelle
- Misson*** - Mairie
- Mouscardès** - Mairie
- Ossages** - Salle des sports
- Pouillon*** - Mairie
- Tilh** - Ancienne Poste
- A votre domicile** [sur conditions]

↪ 3 DESTINATIONS

- Peyrehorade** - Maison de retraite, Gare, Piscine, Espace France Services
- Dax** - Hôpital, Place Saint-Pierre, Pôle Emploi, Gare
- Orthez** - Parking rue du Viaduc

Du mardi au samedi (sauf jours fériés) à destination de :

Mardi	↪ ORTHEZ de 9h30 à 11h30
Mercredi	↪ PEYREHORADE de 9h30 à 11h30 <i>* Desserte expérimentée depuis Pouillon, Misson et Habas du 4 mai au 26 octobre 2022</i>
Mercredi	↪ DAX de 14h30 à 17h30
Judi	↪ PEYREHORADE de 9h30 à 11h30
Vendredi	↪ PEYREHORADE de 14h30 à 17h30
Samedi	↪ DAX de 9h à 11h

AU DÉPART DE L'UNE DES 15 COMMUNES...

- Bélus** - Mairie
- Cagnotte** - École primaire
- Cauneille** - École primaire
- Hastingues** - Mairie
- Labatut** - Mairie
- Oeyregave** - Mairie
- Orist** - Fronton
- Orthevielle** - Mairie
- Pey** - Parking de l'école
- Peyrehorade** - Piscine
- Port-de-Lanne** - Mairie
- St-Cricq-du-Gave** - Mairie
- St-Etienne d'Orthe** - Hall des Sports
- St-Lon-les-Mines** - Poste
- Sorde L'Abbaye** - Mairie
- A votre domicile** [sur conditions]

↪ 2 DESTINATIONS

- Peyrehorade** - Maison de retraite, Gare, Piscine, Espace France Services
- Dax** - Hôpital, Place Saint-Pierre, Pôle Emploi, Gare

Du mardi au samedi (sauf jours fériés) à destination de :

Mardi	↪ DAX de 14h30 à 17h30
Mercredi	↪ PEYREHORADE de 9h à 11h ou de 9h45 à 11h45
Judi	↪ DAX de 14h30 à 17h30
Vendredi	↪ PEYREHORADE de 9h30 à 11h
Samedi	↪ DAX de 14h30 à 17h30

Les horaires indiqués correspondent au temps dont vous disposez sur la commune de destination [Peyrehorade, Dax ou Orthez].
Exemple pour le 1^{er} horaire si vous habitez dans l'une des neuf communes en orange : le mardi, vous arriverez à Orthez à 9h30 pour en repartir à 11h30.

Informations diverses

Maîtres de chiens dangereux

Si vous détenez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, vous devez obligatoirement

- Vous présenter à la mairie pour effectuer une déclaration,
- Suivre un jour de formation pour obtenir le permis de détention.

Inscription & renseignements : CFPPA des Landes au 05.58.98.71.38 / cfppa.dax@educagri.fr

➔ Chiens potentiellement dangereux

DANGEREUX (1^{ère} et 2^e catégories) : TOSA-INU, BOERBULL, ROTTWEILLER, MASTIFF, PITBULL, AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER.

CAS PARTICULIERS : MASTIFF, ROTTWEILLER.

1^{ère} et 2^e catégories

Pour tous, sans LOF ou FCI :
 ● Nés après 1999 : **INTERDITS**
 ● Nés avant 1999 : **DÉCLARATION catégorie 1** à la mairie, stérilisation, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI
 ■ A. STAFFORDSHIRE et TOSA : déclaration **catégorie 2** à la mairie, vaccination contre la rage, assurance

EXCEPTIONS Avec LOF ou FCI
 ■ MASTIFF : non potentiellement dangereux, pas de déclaration à la mairie
 ■ ROTTWEILLER : avec ou sans LOF ou FCI, chien potentiellement dangereux 2e catégorie

Divagation animaux



Nous vous rappelons que votre ou vos chien(s) sont sous votre responsabilité et doivent être tenus en laisse.

De plus, au delà des risques d'accidents de la voie publique à laisser son chien divaguer, l'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Inutile donc de préciser que les propriétaires doivent mettre tout en œuvre pour que leurs chiens n'errent pas sur la voie publique, de jour comme de nuit!

Merci d'avance pour votre civisme.

Débardage

Nous remarquons de plus en plus que les entreprises de débardage travaillent sans tenir compte de l'état des chemins communaux. Elles ne déclarent pas d'ouverture de chantier, sous prétexte de la taille desdits chantiers, et ensuite ne remettent pas systématiquement en état les voies empruntées.

Nous demandons donc aux propriétaires faisant faire des coupes de bois :

- De prévenir à chaque fois la Mairie,
- D'indiquer le nom de l'entreprise de débardage,
- De demander à cette entreprise de faire une déclaration d'ouverture de chantier à la Mairie,
- De lui rappeler sa responsabilité en termes de remise en état de la voirie utilisée,
- De ne pas stocker de bille de bois dans les fossés,
- De faire une déclaration de fin de chantier à la Mairie avec visite du chantier pour vérifier la remise en état.

Aide sociale



ASSISTANTE SOCIALE DE LA CAF

→ 05.58.06.76.50 (antenne à Dax puis
permanence 1 fois/mois à Peyrehorade et
1fois/mois à Pouillon)

L'assistant(e) social(e) de la Caf écoute et soutient les familles avec enfant à charge dans les changements de vie : grossesse solo, parent solo, séparation, maladie et/ou handicap d'un enfant, décès du conjoint ou d'un enfant, conjoint en prison, difficultés pour payer le loyer, logement non décent.



ASSISTANTE SOCIALE DU DEPARTEMENT

→ 05.58.98.21.87 (antenne à Pouillon /
permanence téléphonique du lundi au vendredi de
9h à 12h)

Assistantes
sociales { Pascale BASTIN
Céline PICAVET :
Solenne MAUBOURGUET